

V A E

Dispositif d'information conseil

Les publics accueillis en 2009

Depuis la mise en œuvre de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) en Midi-Pyrénées dès décembre 2002, la Cellule Régionale interservices (Cris) VAE adossée au CarifOref Midi-Pyrénées produit un bilan annuel de l'activité conduite en matière d'information conseil sur la VAE. Ce bilan permet d'analyser le fonctionnement du dispositif en région et d'apprécier sa progression afin de mieux cerner la demande de VAE et son évolution.

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble du réseau des Points relais conseil en VAE (PRC) de Midi-Pyrénées. Le traitement des données et leur analyse sont réalisés par la Cris VAE, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par la Région Midi-Pyrénées.

Il est à noter que ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE. En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation non labellisées PRC en VAE apportent également une information généraliste sur la VAE qui ne donne pas lieu à un recueil statistique.

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification, qui désire s'informer ou s'engager dans un projet de validation. Présents dans chaque département, ils proposent un service individualisé d'information et surtout de conseil pour aider les personnes dans leur projet et le repérage des certifications accessibles par la VAE. Financées à l'origine par l'Etat et la Région et depuis 2006 par la Région seule avec un complément du Fonds social européen (FSE), dix-huit structures composent le réseau des PRC de Midi-Pyrénées et maillent le territoire sur 60 sites géographiques. Le réseau des PRC en VAE s'appuie sur des structures en charge de l'information et de l'orientation déjà présentes sur le territoire : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences (Cibc), Point information conseil orientation (Pico) du ministère de l'agriculture, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (Cidff), Crajep pour l'éducation populaire, Centre d'information et d'orientation (Cio) pour l'éducation nationale, Chambre de commerce et d'industrie (CCI). Le site du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région : www.vaesup-mip.info.

Sommaire

| | |
|--|----|
| Données globales | 4 |
| Caractéristiques et projets des candidats..... | 6 |
| Hypothèses de VAE à l'issue du conseil | 10 |
| Services réalisés par les PRC..... | 13 |
| Conclusion | 14 |
| Pour aller plus loin | 14 |

VAE - Dispositif d'information conseil, les publics accueillis en 2009
Août 2010

Ce support a été élaboré dans le cadre des missions de suivi du dispositif VAE confié à la Cellule régionale inter services VAE, adossée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de publication : Jean-Michel Gimenez

Responsable de publication : Catherine Ayraud

Traitement des données et rédaction : Dara Chuard

Maquette/Mise en page : Stéphane Henry

ISBN : 978-2-916543-62-8

Données globales

De 2003 à 2009, 30 146 personnes ont été accueillies par les PRC de Midi-Pyrénées, soit 4 300 personnes en moyenne par an. Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ? Ces données sont analysées dans ce document pour la période de janvier à décembre 2009.

Les indicateurs qui suivent portent à la fois sur les profils des personnes, les caractéristiques de leur projet et les hypothèses de certifications envisageables par les candidats à la validation. Les résultats sont globalisés au niveau de la région pour les besoins de l'analyse et peuvent différer des constats strictement locaux.

En 2009, 3 943 personnes ont été accueillies par les PRC

La demande sociale en matière de VAE se stabilise depuis 2006. Le pic constaté en 2007 correspond à l'ouverture à la VAE à partir de 2006 de plusieurs diplômes d'Etat dans la santé et le social (aide-soignant, médiateur familial, assistant de service social et aide-puéricultrice), très attendus par le public. Les personnes reçues en 2009 représentent 0,4 % de la population active occupée en Midi-Pyrénées, comme en 2008. Le nombre moyen de personnes reçues chaque mois est de 329 alors que ce chiffre était de 334 en 2008. Janvier reste le mois où l'activité d'accueil est habituellement plus importante : 485 personnes ont été reçues. L'activité des PRC en 2009 a connu une courbe légèrement descendante. Septembre, mois où l'activité reprend traditionnellement, totalise 361 candidats au lieu de 483 en 2008.

Le maillage du territoire par les PRC est géographiquement équilibré

Près de 60 sites géographiques permettent au public d'accéder à des prestations d'information conseil de proximité. Les personnes reçues dans les départements du Tarn (18 % des candidats régionaux), du Tarn-et-Garonne (15 %) et de l'Ariège (10 %) sont plus nombreuses qu'en 2008. Les candidats de l'Ariège et du Tarn-et-Garonne représentent 0,7 % de la population active occupée. La diminution des effectifs reçus dans le Lot (5 %) est la conséquence de l'arrêt de l'activité du PRC du Lot à partir de juillet 2009, activité qui a redémarré au 3^e trimestre sous l'égide du PRC du Tarn-et-Garonne. Un tiers des candidats sont originaires de la Haute-Garonne, ce qui correspond à 0,2 % de la population active occupée du département.

Les autres départements représentent entre 7 et 8 % des candidats régionaux.

L'information du public sur la VAE passe principalement par le bouche à oreille

La modalité d'information la plus répandue est l'information individuelle (90 %) ; le pourcentage des personnes informées dans le cadre de sessions collectives continue de baisser : moins 3 points par rapport à 2008. 3 787 personnes sur 3 943 (soit 96 %), ont bénéficié d'un conseil individualisé sur la VAE :

ce chiffre est en augmentation régulière (+ 4 points par rapport à 2008) ; il est très supérieur à la moyenne nationale : 66 % pour l'ensemble du réseau national en 2008. 3 213 bénéficiaires (81 %) sont orientés vers un projet de validation alors que la proportion pour l'ensemble des PRC sur le territoire national est de 75 %. Les responsables des PRC de Midi-Pyrénées expliquent cette forte proportion par le travail d'information qu'ils ont mené auprès des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation : les personnes reçues ont davantage le profil de probables candidats à la VAE que les années précédentes.

Les sources d'informations des personnes sur la VAE sont identiques à celles des deux années précédentes. Les différences sont surtout liées au genre. Les démarches individuelles spontanées, basées sur la connaissance du dispositif par le bouche à oreille, la presse... restent très largement majoritaires, et encore plus pour les hommes que les femmes. En 2009, les femmes sont plus informées que les années précédentes par la médiation des structures d'information : réseaux de l'AIO (accueil, information, orientation) : Mission locale, Mcef (Maison commune emploi formation), Pôle emploi... et organismes de formation, institutions représentatives du personnel... représentés dans la catégorie « Autre ». Les démarches initiées par l'intermédiaire des réseaux d'entreprises et des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opca ou Opacif) sont stabilisées à un faible niveau. La connaissance que les entreprises ont de la VAE et par voie de conséquence leur utilisation du dispositif restent marginales. Ce chiffre devrait augmenter en 2010 en raison de la volonté des Opca d'inscrire la VAE dans leurs programmes d'action en direction des entreprises.

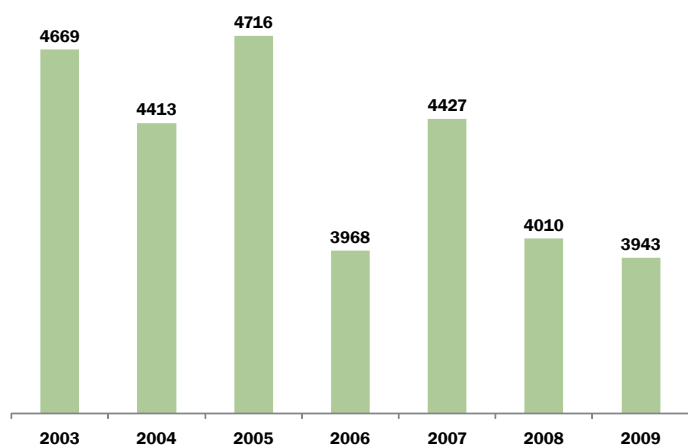
Note

Les connexions au site Internet du PRC Enseignement supérieur ne sont pas incluses dans cette analyse. En 2009, le site a connu 76 506 connexions (84 500 en 2008), soit 6 376 connexions par mois (7 041 en 2008).

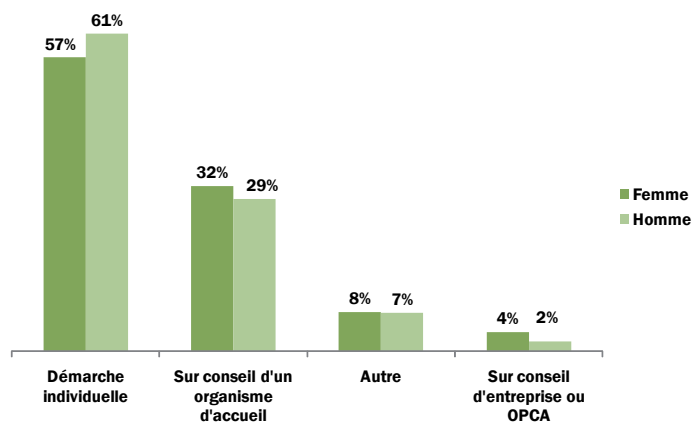
A savoir

La population active occupée en Midi-Pyrénées au 31 décembre 2006 est de 1 113 700 personnes selon l'Insee.

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2003 et 2009

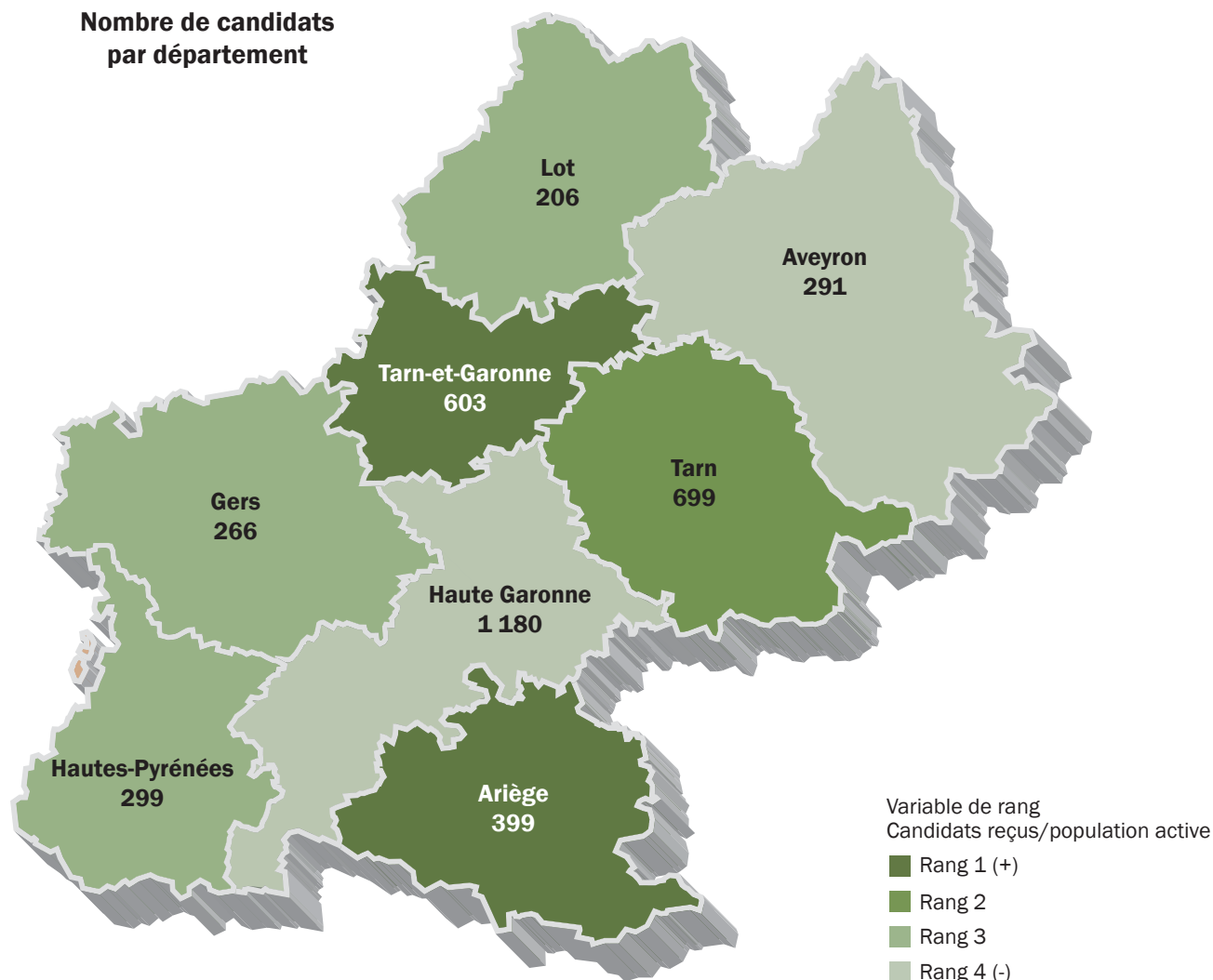


Origine de l'information sur le rôle des PRC



Lecture du graphique : 57% des femmes reçues viennent dans les PRC dans le cadre d'une démarche individuelle.

Nombre de candidats par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, 2006).

Caractéristiques des candidats

68 % des publics accueillis sont des femmes, 32 % des hommes. La part des femmes se stabilise à un niveau élevé (64 % en 2003).

La tranche des 30-44 ans reste majoritaire (autour de 55 % depuis 2008). L'accueil de la population de plus de 45 ans poursuit sa progression (+ 2 %). Au total, 8 personnes sur 10 reçues par les PRC ont plus de 30 ans. Les 25-29 ans et les moins de 25 ans restent stables : ils représentent respectivement 11 % et 4 % des publics.

1 personne sur 2 reçue dans un PRC recherche un emploi

Pour la première fois en Midi-Pyrénées, la part des personnes en recherche d'emploi est largement majoritaire, avec une hausse de 5 points par rapport à 2008. En contrepartie, la part des personnes en activité salariée ou non salariée baisse de 6 points. La part des demandeurs d'emploi de longue durée baisse et s'établit à 11 % des personnes reçues. Les femmes représentent 36 % des demandeurs d'emploi et 7 % d'entre elles sont en recherche d'emploi depuis plus d'un an. La catégorie « Autre » qui regroupe les bénévoles, les personnes au foyer ou en interruption provisoire de travail (arrêt maladie, congé parental d'éducation, préavis de licenciement...) est stable depuis 2006. La proportion des bénéficiaires du RMI et des personnes inscrites à la Cotorep est également stable depuis trois ans. 5 % des personnes reçues sont inscrites à la Cotorep dont 3 % sont des femmes. 3 % sont bénéficiaires du RMI dont 2 % de femmes.

Depuis 2007, environ 11 % du public se trouve dans une situation d'emploi précaire. En revanche, la forme des contrats de travail évolue : hausse de 1 point pour l'intérim, baisse de 2 points pour les CDD (contrat à durée déterminée) et de 7 % des CDI (contrat à durée indéterminée). Parallèlement, la catégorie « Aucun » qui regroupe des personnes en recherche d'emploi, en interruption provisoire de travail, des bénévoles, des saisonniers ou des non salariés augmente de 5 %. Les difficultés économiques actuelles ont des répercussions sur la situation professionnelle des publics de la VAE.

1 femme sur 2 est employée qualifiée

Les employés qualifiés restent majoritaires et leur proportion augmente de 3 % (43 % en 2008). La part des ouvriers ou employés non qualifiés baisse de 2 points (20 %). La moitié des femmes sont employées qualifiées et un quart d'entre elles est ouvrière ou employée non qualifiée. Les artisans et commerçants sont légèrement moins présents que les années précédentes (baisse de 1 point). Les autres catégories d'emploi sont stables.

Les candidats exercent le plus souvent dans le secteur tertiaire

Depuis 2007, ce sont les mêmes secteurs qui sont les plus représentés. En 2009, les bénéficiaires des prestations d'information conseil exercent ou ont exercé une profession appartenant principalement au :

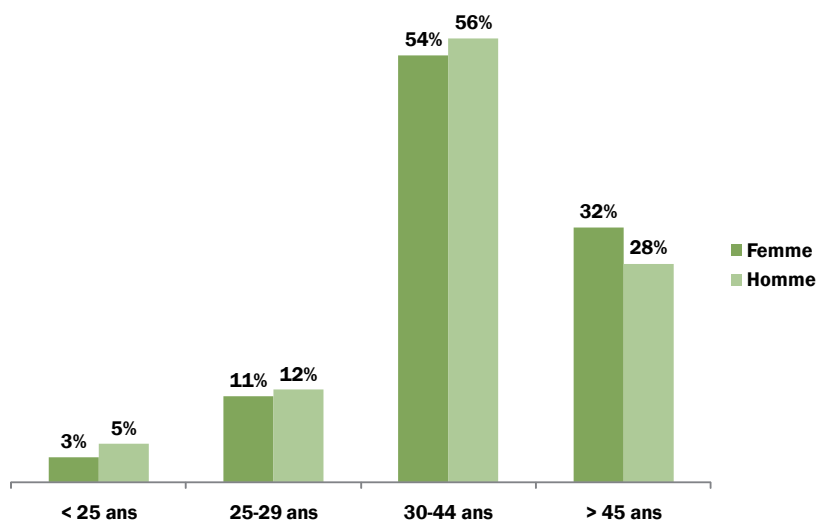
- GFE 14 (Tertiaire de bureau, tertiaire spécialisé) pour 470 personnes soit 12 % du public,
- GFE 16 (Paramédical, travail social, soins personnels) pour 441 personnes : 12%,
- GFE 18 (Nettoyage, assainissement, environnement, sécurité) pour 329 personnes : 9 %,
- GFE 17 (Hôtellerie restauration, tourisme, sports, animation socioculturelle, loisirs) pour 207 personnes soit 5% au lieu de 7% en 2008,
- GFE 15 (Commerce et distribution) 235 personnes soit 6%.

Les emplois dans les autres GFE sont répartis à hauteur de 1 ou 2 %, ce qui correspond respectivement à moins de 50 ou de 100 personnes. 40 % des personnes accueillies ne s'inscrivent dans aucun GFE, soit 5% de plus qu'en 2008. Cette catégorie regroupe les personnes en recherche d'emploi mais aussi les personnes ayant exercé des emplois multiples relevant de plusieurs GFE. Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (37 %), commerce (18 %) et fonction publique (13 %). Un quart des candidats est originaire des secteurs de la santé et de l'action sociale, le plus présent depuis 2004. Les personnes exerçant ou ayant exercé dans l'éducation nationale représentent 9 % de la fonction publique. L'accès au dispositif pour les trois fonctions publiques (d'Etat, territoriale et hospitalière) est entré en vigueur progressivement à partir de 2007. Près de 7 candidats sur 10 travaillent dans le secteur privé. 17 % des bénéficiaires proviennent du secteur associatif et 16 % du secteur public.

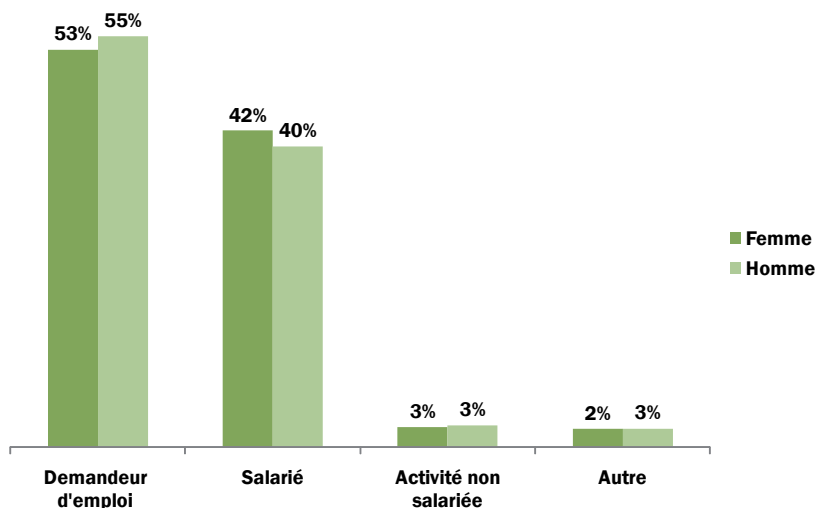
Deux tiers des candidats ont plus de six ans d'expérience

L'expérience professionnelle des personnes bénéficiaires est toujours plus importante : un tiers des personnes justifie de 6 à 10 ans d'expérience professionnelle, un autre tiers plus de 10 ans. La répartition des femmes et des hommes dans toutes les classes d'âge est sensiblement identique à l'an dernier. La part des personnes n'ayant pas la durée d'expérience professionnelle exigée pour la VAE se stabilise autour de 7 % depuis 2006. En effet, l'examen par le conseiller de la durée de l'expérience professionnelle exigée pour la VAE peut aboutir à cette conclusion dans le cas de parcours professionnels non linéaires. Seuls 8 % des candidats ont une activité extra-professionnelle. Parmi eux, 3 % ont des activités sociales, humanitaires ou sportives et 2 % des activités culturelles. 11 candidats ont déclaré avoir des activités syndicales ou politiques. Ces données sont identiques à celles de 2008.

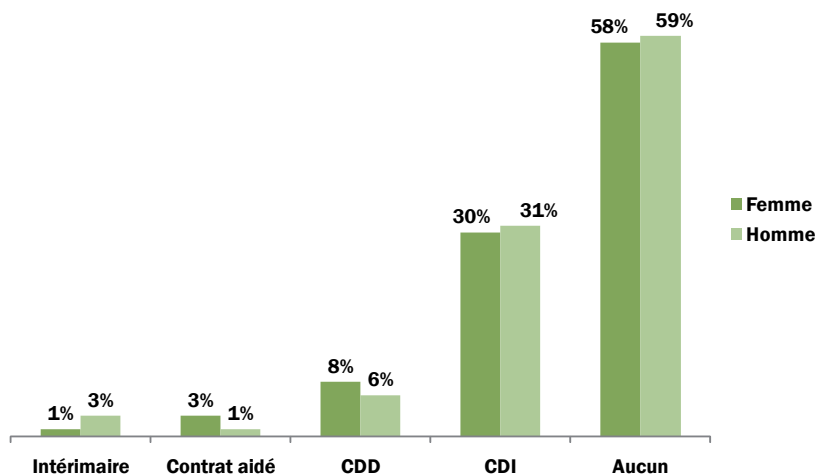
Age des candidats



Statut des personnes



Type de contrat



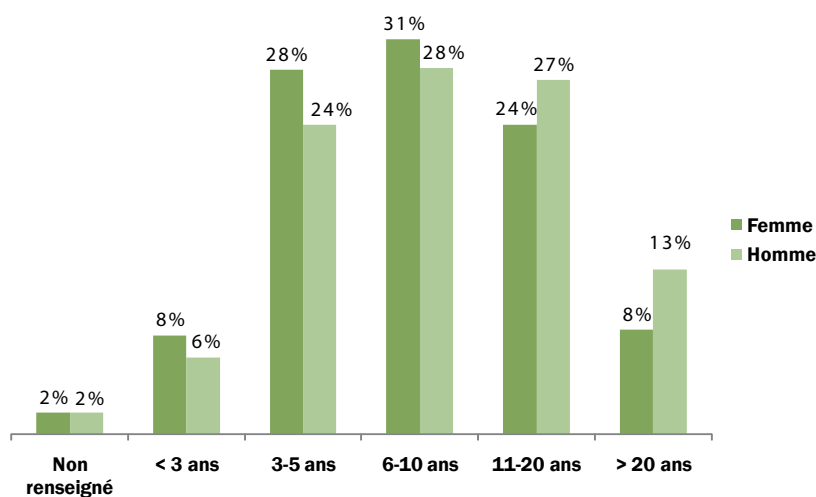
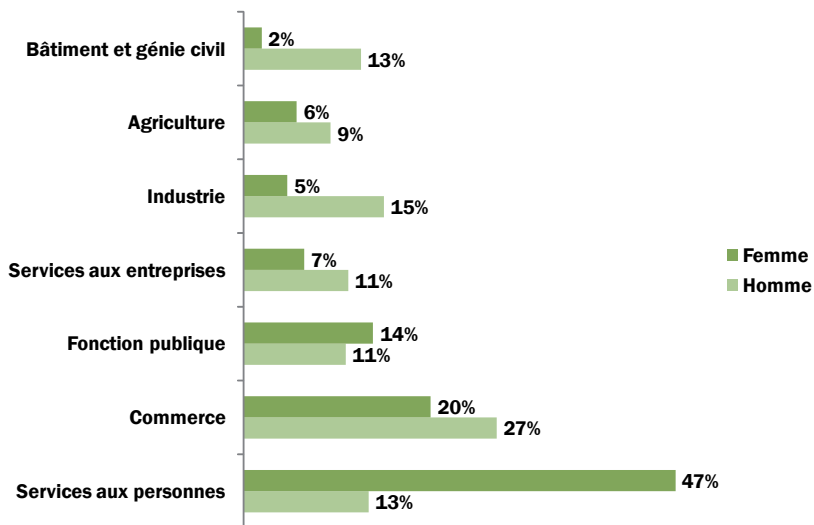
A savoir

Les Groupes formation emploi (GFE) sont un regroupement de professions, métiers ou spécialités de formation d'un même champ de savoirs ou savoir-faire.

Type d'emploi le plus souvent exercé

| Type d'emploi | Femme | Homme |
|---|--------------|-------------|
| Profession libérale | 27 | 11 |
| Ouvrier agricole | 20 | 18 |
| Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques | 35 | 25 |
| Artisan, commerçant | 32 | 41 |
| Agriculteur exploitant | 84 | 30 |
| Ouvrier qualifié | 55 | 138 |
| Agent de maîtrise, contremaître | 94 | 91 |
| Cadre d'entreprises | 127 | 180 |
| Technicien | 121 | 169 |
| Ouvrier ou employé non qualifié | 617 | 138 |
| Employé qualifié | 1 384 | 350 |
| Total | 2 596 | 1191 |

Répartition par secteur d'activité dominant en durée



Durée totale de l'expérience la plus souvent exercée

4 personnes sur 10 ont une formation initiale de niveau V

46 % des candidats ont suivi une formation professionnelle, ce qui représente 2 points de plus qu'en 2008. Les filières générale (39 % des candidats) et technologique (11 %) sont stables. 5 % des candidats ont simplement suivi la scolarité obligatoire et ne s'inscrivent dans aucune filière de formation spécifique. Cette situation concerne 6 % des femmes reçues par les PRC. La représentation féminine dans les filières technologique et professionnelle est moins importante que celle des hommes avec respectivement 3 et 4 points d'écart.

Les niveaux de formation de départ des personnes sont remarquablement stables par rapport à 2008, à l'exception des niveaux III (DUT, BTS) en baisse de 2 points et V (CAP) qui croit de 2 points. Pour le niveau V, c'est la proportion d'hommes qui augmente particulièrement : + 3 points. Près de la moitié des candidats (49 %) détient un niveau d'études inférieur au niveau IV (Baccalauréat) : augmentation de 2 points par rapport à 2008. 11 % des candidats possèdent un diplôme de fin d'études, le Bepc ou encore un certificat d'études primaires (niveau VI). La part des personnes ayant un master, titre d'ingénieur ou une licence... (niveaux I et II) est identique depuis 2005. Le public régional présente une grande conformité avec les catégories visées initialement par les créateurs du dispositif.

Un tiers du public souhaite faire reconnaître son expérience professionnelle

Les trois motivations principales en matière de VAE sont liées à :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises,
- l'aide à la recherche d'emploi,
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel.

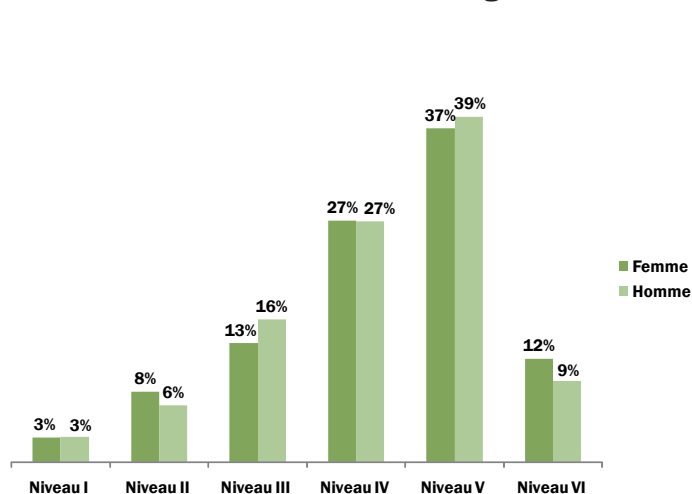
On note une augmentation des personnes désireuses d'utiliser la VAE comme aide à la recherche d'emploi : + 3 points par rapport à 2008. Ce chiffre peut être rapproché de l'augmentation des publics demandeurs d'emploi. Les démarches inscrites dans une logique de diversification de parcours professionnels ou de maintien dans l'emploi sont moins représentées qu'en 2008 : les indicateurs respectifs décroissent d'un point. 2 % des publics accueillis n'ont pas de représentation claire du projet dans lequel ils veulent inscrire la VAE, lors de leur premier entretien avec les PRC. C'est le rôle du conseil en VAE d'explicitier la démarche de validation et d'aider le candidat à clarifier son projet d'évolution personnelle et professionnelle.

A savoir

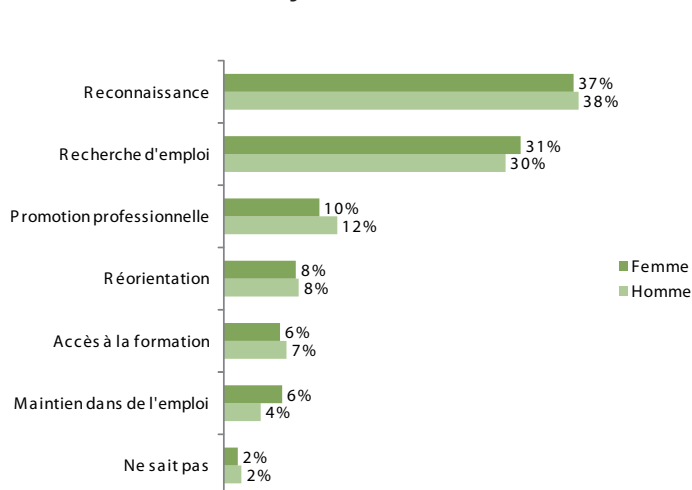
Quatre catégories d'actifs sont potentiellement concernés par la VAE :

- jeunes sortis sans diplôme depuis quelques années du système éducatif et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle,
- adultes faiblement diplômés qui occupent ou ont occupé un emploi dans un secteur en déclin,
- personnes occupées dans un secteur où la possession d'une certification est une condition de maintien ou de promotion dans l'emploi,
- adultes entrés sur le marché du travail sans diplôme ou avec un diplôme de faible niveau de qualification et qui ont réussi à accéder à des emplois de niveau de qualification supérieur.

Niveau de formation d'origine



Objectifs visés



Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

9 personnes sur 10 souhaitent valider une expérience très récente

Les données sur le nombre d'années d'exercice des compétences à valider portent sur l'expérience des candidats en relation avec la certification visée ; elles peuvent différer de la durée totale de l'expérience professionnelle. Pour 2009, ces deux indicateurs sont proches sans toutefois se superposer comme cela était le cas en 2008. Un quart des candidats ont 10 ans d'expérience, un tiers plus de 10 ans. 6 % des personnes n'ont pas les 3 années professionnelles requises pour que leur dossier de VAE soit recevable par les certificateurs ; ce chiffre baisse régulièrement. La valeur « Non renseigné » renvoie prioritairement aux scénarios d'expériences et de compétences exercées multiples qui peuvent aboutir à des hypothèses de certifications très différentes. Cette donnée est en baisse de 3 points par rapport à 2008.

Le graphique suivant précise cette information : la majorité des candidats à la VAE recherchent des qualifications basées sur leur emploi actuel. Le resserrement de la demande de validation sur les expériences les plus récentes est une constante depuis 2003 : la moitié des candidats souhaite valider l'expérience professionnelle en cours et plus d'un tiers l'activité de l'année précédente. Les personnes en recherche de validation d'expériences plus lointaines (avant 2002) sont peu nombreuses. Les démarches de VAE s'appuient prioritairement sur les compétences récentes.

L'information conseil permet aux candidats d'identifier les certifications offrant de meilleures chances de réussite à la VAE

Les écarts significatifs entre les GFE visés en début et en fin de prestation conseil par les candidats portent principalement sur :

- GFE 01 (Agriculture) avec 72 intentions de VAE supplémentaires en fin d'information conseil,
- GFE 14 (Tertiaire de bureau) qui compte 329 intentions de plus,
- GFE 15 (Commerce et distribution) : plus 209 intentions,
- GFE 16 (Paramédical, travail social, soins personnels) : plus 220 intentions,
- GFE 17 (Hôtellerie, restauration, tourisme, sports, animation socioculturelle, loisirs) : plus 104 intentions,
- GFE 18 (Nettoyage, assainissement, environnement, sécurité) : plus 54 intentions.

A l'issue de la prestation de conseil, les projets de validation se centrent sur les hypothèses de certification s'appuyant sur les expériences professionnelles les plus fortes, porteuses de meilleures chances de réussite pour les candidats à la VAE. Notons que l'incidence des secteurs d'activité dits « en tension » paraît peu influencer aussi bien les projets des

candidats que les certifications visées en fin de prestation. La posture du conseiller en VAE est avant tout le rapprochement des compétences acquises par l'expérience avec le projet de la personne. En revanche, les GFE les plus recherchés figurent parmi ceux où les prévisions d'emploi sont optimistes. En 2009, 30 % des personnes souhaitent utiliser la VAE pour accéder à l'emploi.

Un tiers des candidats vise une certification de niveau V

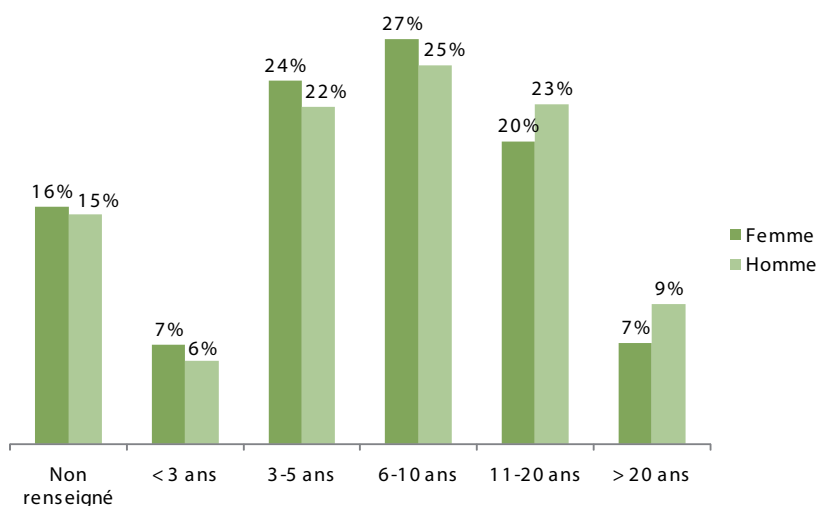
Ce pourcentage est une constante depuis 2007. 28 % recherchent le niveau III, soit une baisse de 3 points par rapport à 2008. Près d'un quart se positionne sur des certifications de niveau IV. Le positionnement des femmes se porte particulièrement sur le niveau V : 12 points de plus que les hommes. Pourtant, ces derniers ciblent davantage le niveau V qu'en 2008 (+ 5 points). La représentation féminine est proportionnellement moins marquée sur les autres niveaux ; l'écart le plus important est constaté sur le niveau II avec 7 points en moins que les hommes.

Avec 38 % des demandes, les diplômés de l'éducation nationale (enseignement secondaire) restent les certifications les plus attractives malgré la baisse persistante des demandes amorcée en 2006 (41 % en 2008). Les diplômés des ministères chargés de la santé et du social sont stables. On constate que les certifications de ces ministères sont essentiellement ciblées par les femmes, conséquence de la féminisation des métiers concernés. La prédominance de la recherche du niveau V est très largement liée à ces secteurs d'activités. Les titres professionnels du ministère chargé de l'emploi poursuivent leur progression (+ 2 points), dépassant même les demandes enregistrées en 2006. Les diplômés du ministère de l'agriculture recueillent 2 % d'intentions de validation de plus qu'en 2008. Les diplômés de l'enseignement supérieur sont recherchés de manière sensiblement identique à 2008. La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômés d'autres ministères, Défense par exemple ou titres privés inscrits au Répertoire national de la certification professionnelle (Rncp). Les certificats de qualification professionnelle (CQP) intéressent 32 personnes ; en effet, peu de CQP sont accessibles par la VAE. 83 % des personnes sont orientées vers un seul certificateur, 17 % vers plusieurs certificateurs.

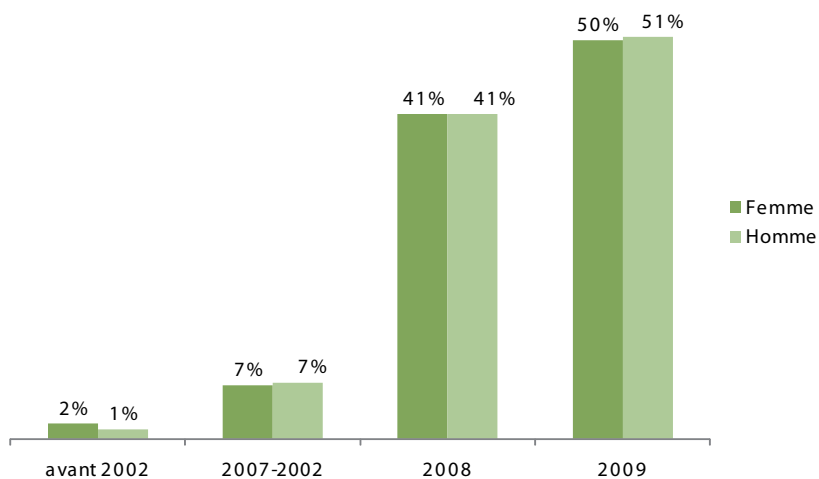
En savoir plus

Horizon Emploi Midi-Pyrénées, CarifOref Midi-Pyrénées, 2008, en téléchargement : www.cariforef-mp.asso.fr

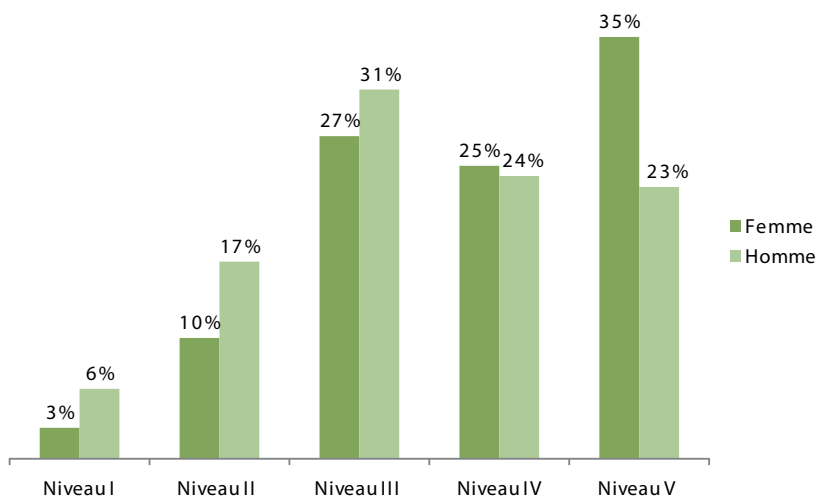
Durée de l'exercice de la compétence à valider

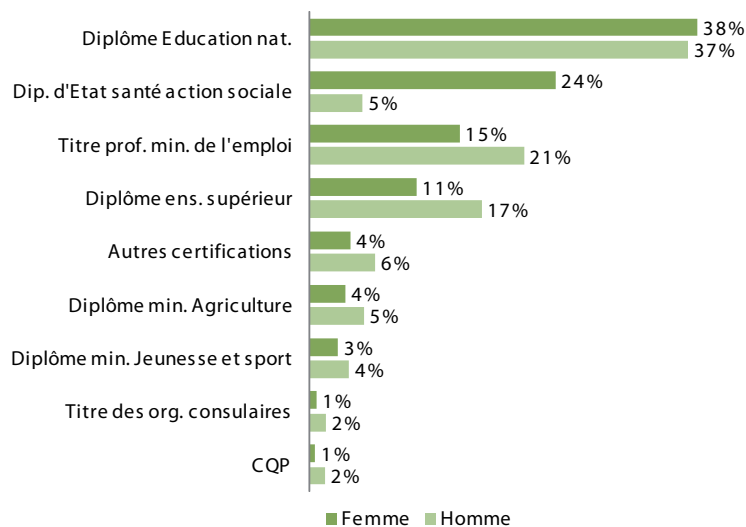


Dernière année d'exercice de cette compétence



Niveaux de certification visés



Certifications ciblées

Le Top 20 des hypothèses de certifications

| Certifications | Niveau de formation | Nombre d'hypothèses |
|---|---------------------|---------------------|
| CAP Petite enfance | V | 172 |
| DEAVS (Auxiliaire de vie sociale) | V | 165 |
| DEAS (Aide soignant) | V | 155 |
| BTS Management des unités commerciales | III | 104 |
| BTS Assistant de gestion PME/PMI | III | 88 |
| BAC PRO Secrétariat | IV | 77 |
| DEAMP (Aide médico-psychologique) | IV | 75 |
| DEAP (Auxiliaire de puériculture) | V | 61 |
| BTS Négociation et relation client | III | 58 |
| DEES (Educateur spécialisé) | III | 58 |
| BAC PRO Commerce | IV | 57 |
| DEAF (Assistant familial) | V | 54 |
| TP Secrétaire assistant | V | 52 |
| BTS Assistant de direction | III | 51 |
| BP Coiffure | IV | 48 |
| TP Assistant de vie aux familles | V | 47 |
| DEME (Moniteur éducateur) | V | 45 |
| BTS Comptabilité et gestion des organisations | III | 44 |
| DEEJE (Educateur de jeunes enfants) | III | 40 |
| BAC PRO Comptabilité | IV | 32 |

En 2009, plus de 3 700 certifications font l'objet d'une hypothèse de validation, soit une centaine de certifications de plus qu'en 2008. En revanche, 20 certifications seulement recueillent 40 % des certifications préconisées à l'issue du conseil. Dans ce Top 20, figurent prioritairement des diplômés du secteur sanitaire et social. Les 10 titres présents dans le tableau représentent 23 % de la totalité des hypothèses. L'analyse de l'ensemble des hypothèses de certifications montre que les demandes visant le secteur sanitaire et social forment un tiers de la demande sociale. Avec 12 % des hypothèses, le tertiaire de bureau progresse de 2 points par rapport à 2008. 7 certifications sont concernées. Les 2 diplômés ouvrant aux métiers du commerce représentent 3 % des hypothèses. Seul représentant des services à la personne dans ce Top 20, le BP Coiffure représente 1 % des demandes ; en effet, ce diplôme est indispensable pour gérer une entreprise de coiffure.

A savoir

2006 est l'année de la simplification de l'accès par la VAE aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Les candidats peuvent à partir de cette date valider un titre professionnel dans sa globalité et non plus découpé par certificats de compétences professionnels (CCP).

Services réalisés par les PRC

15 % des personnes abandonnent leur projet de VAE

96 % des personnes reçues par les PRC ont bénéficié d'un entretien conseil (4 points de plus qu'en 2008) et 81 % d'entre elles ont été orientées vers la VAE (3 % de plus qu'en 2008). A l'issue des entretiens conseil, 574 personnes ont bénéficié de préconisations de solutions alternatives à la VAE : 272 propositions de formation et 99 orientations de type bilan de compétences. Consolider les projets personnels et développer davantage l'expérience professionnelle (catégorie « Autre ») ont été conseillé à 203 personnes, soit une baisse de 3 % par rapport à 2008.

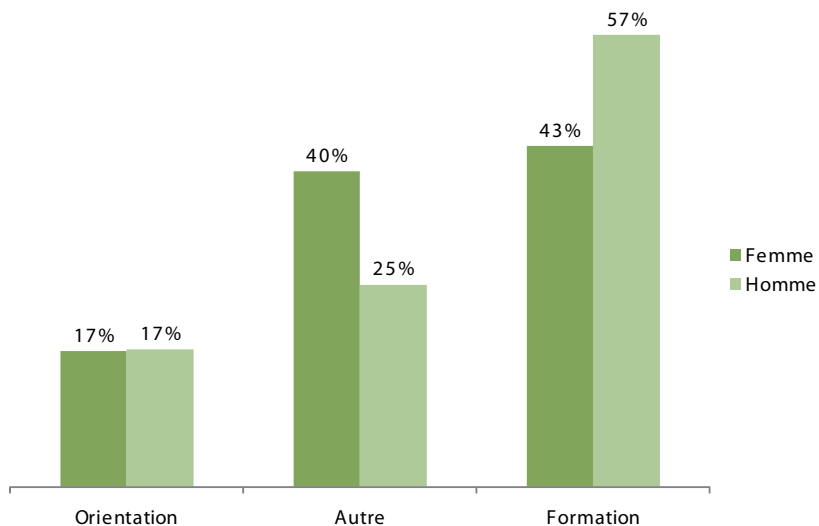
Parmi les personnes reçues, 15 % ne peuvent faire aboutir leur projet, bien qu'ayant le profil de candidat à la VAE. Les raisons de ces abandons sont de trois ordres :

- le pourcentage des démarches non abouties pour cette raison diminue de façon continue : 2 % au lieu de 33 % en 2004 car les certifications ouvertes à la VAE sont toujours plus nombreuses. En 2009, plus de 6 200 certifications sont inscrites au Rncp et accessibles en ligne.
- en revanche, le nombre de démarches différées augmente de 12 points. Ces personnes sont susceptibles d'entamer une démarche dès lors que leur situation est stabilisée.
- La catégorie « Autre », traditionnellement très importante, est en baisse de 11 points. Elle correspond aux personnes ne donnant pas suite à leur démarche pour des raisons de reprise d'emploi essentiellement puis de changement de projet professionnel ou de vie, par manque de temps, pour un déménagement...

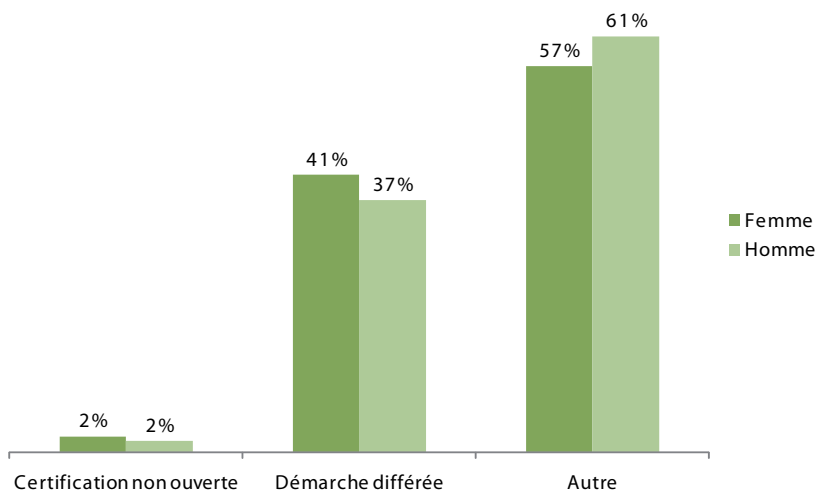
Une nécessaire progression de l'activité de suivi des candidats

Les activités des PRC évoluent. L'information qui représentait la moitié de l'activité des PRC baisse légèrement, puisque des acteurs plus nombreux informent sur la VAE, en particulier le réseau AIO et les Opca. L'activité de conseil en VAE continue de progresser (45 % en 2007). Le suivi post-conseil augmente également et doit être davantage développé pour mieux mesurer l'impact du dispositif d'information conseil régional. Un suivi individualisé peut également être l'occasion de remobiliser les personnes ayant abandonné leur projet de VAE.

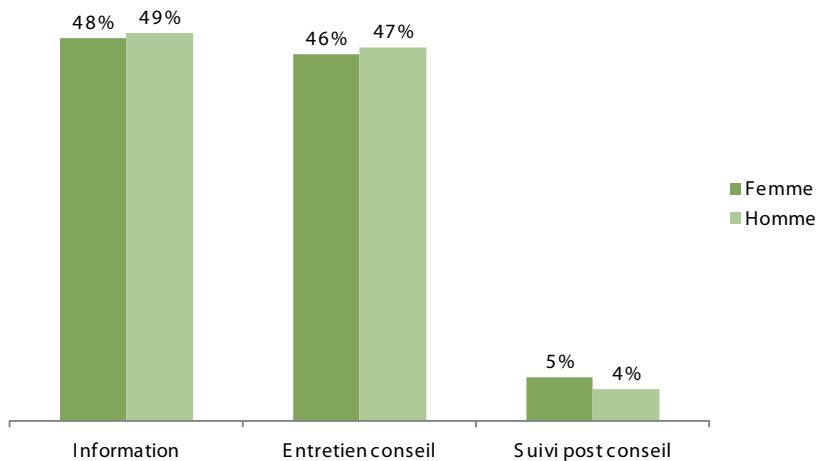
Autres préconisations



Prestations non abouties



Services réalisés par les PRC



Conclusion

Le maillage du territoire régional offre une proximité géographique qui a permis au réseau des PRC en VAE d'informer et de conseiller près de 4 000 personnes en 2009. Premier maillon spécialisé du parcours de VAE, les PRC ont depuis 7 ans permis :

- une meilleure connaissance du public régional susceptible d'être concerné par le dispositif,
- un travail centré sur les projets des personnes, pour cibler les hypothèses de certifications les plus pertinentes,
- un appui dans la démarche de personnes fragilisées,
- un partenariat inscrit dans leur environnement.

La légère baisse du nombre des personnes reçues depuis 2008 et le faible ratio des candidats sur la population active occupée sont des indicateurs appelant des actions volontaires pour redynamiser l'entrée dans le dispositif. Améliorer le suivi des personnes et la communication auprès des publics potentiellement concernés sont autant d'axes de développement. En effet, les PRC sont des partenaires du processus d'orientation et de formation tout au long de la vie et participent à la construction de la VAE comme outil de sécurisation des parcours professionnels, en tenant compte des besoins du territoire et de leur population. Dans l'actuel contexte de crise économique, la VAE participe à une démarche globale d'amélioration des qualifications des individus et de reconnaissance des compétences des entreprises.

Pour aller plus loin

Rapports, études

- Rapport au Premier ministre, Bilan de l'activité 2009, Commission nationale de la certification professionnelle 2009, www.cncp.bercy.gouv.fr/grand-public/rapportActivite
- Evaluation du dispositif « Points relais conseil VAE », Cabinet MC2 Consultants, non publié, mars 2009
- Valoriser l'acquis de l'expérience : une évaluation du dispositif de VAE, Rapport au 1^{er} Ministre, Eric Besson, Secrétariat d'Etat chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publique et du développement de l'économie numérique, septembre 2008

Sites Internet

- **AEF Agence d'informations spécialisées** : www.aef.info
- **Insee** : www.insee.fr
- **PRC Enseignement supérieur** : www.vaesup-mip.info
- **Répertoire national des certifications professionnelles** : www.cncp.bercy.gouv.fr

